

## Aménagement du parc Bougainville / Concertation phase 2 Compte-rendu de l'atelier du 16 mai 2017

En complément du présent compte-rendu, le document projeté en séance est disponible sur internet, en allant sur la page dédiée à la concertation : <http://www.euromediterraneeacte2.fr/la-concertation/le-parc-bougainville/>

Vous pouvez sur cette page retrouver toutes les informations relatives au projet et également déposer vos avis. N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Entre les ateliers, continuons aussi à échanger par mail : [concertation@euromediterranee.fr](mailto:concertation@euromediterranee.fr)

### Présentation de l'atelier

---

Plus de 50 participants se sont réunis au Nomad' Café le mardi 16 mai entre 17h30 et 20h00 pour ce premier atelier de la seconde phase de concertation sur le projet de Parc Bougainville. Ce premier atelier de 2017 avait pour objectif de revenir sur les conclusions de la concertation préalable de 2016, et de présenter l'équipe de paysagiste qui concevra et réalisera le Parc Bougainville.

L'ordre du jour suivant a été proposé aux participants :

#### 1 / Principaux éclairages sur le futur Parc Bougainville (20mn)

- Contexte de projet, calendrier-et principales données économiques

#### 2 / Présentation générale de la démarche de concertation (30mn)

- Le processus global de co-construction du projet
- Les apports de la concertation préalable 2016
- La deuxième phase de concertation 2017

#### 3 / L'équipe sélectionnée (10mn)

- Présentation des membres de l'équipe pluridisciplinaire
- Présentation d'autres projets déjà réalisés par l'équipe
- Présentation des premières intentions pour le Parc Bougainville (60mn)

### Retour sur le contexte de projet

---

- **Principaux éclairages sur le Parc Bougainville**
- **Présentation générale de la démarche de concertation**

Le document projeté en séance et l'ensemble des précédents comptes-rendus sont disponibles sur le site internet de l'EPA Euroméditerranée (EPAEM). Ils détaillent précisément le contexte de projet ainsi que le processus de co-construction et les différentes phases de concertation passées et à venir.

Nous renvoyons donc directement à ce document pour toutes les informations relatives au projet du Parc Bougainville.

## La première phase de concertation 2016

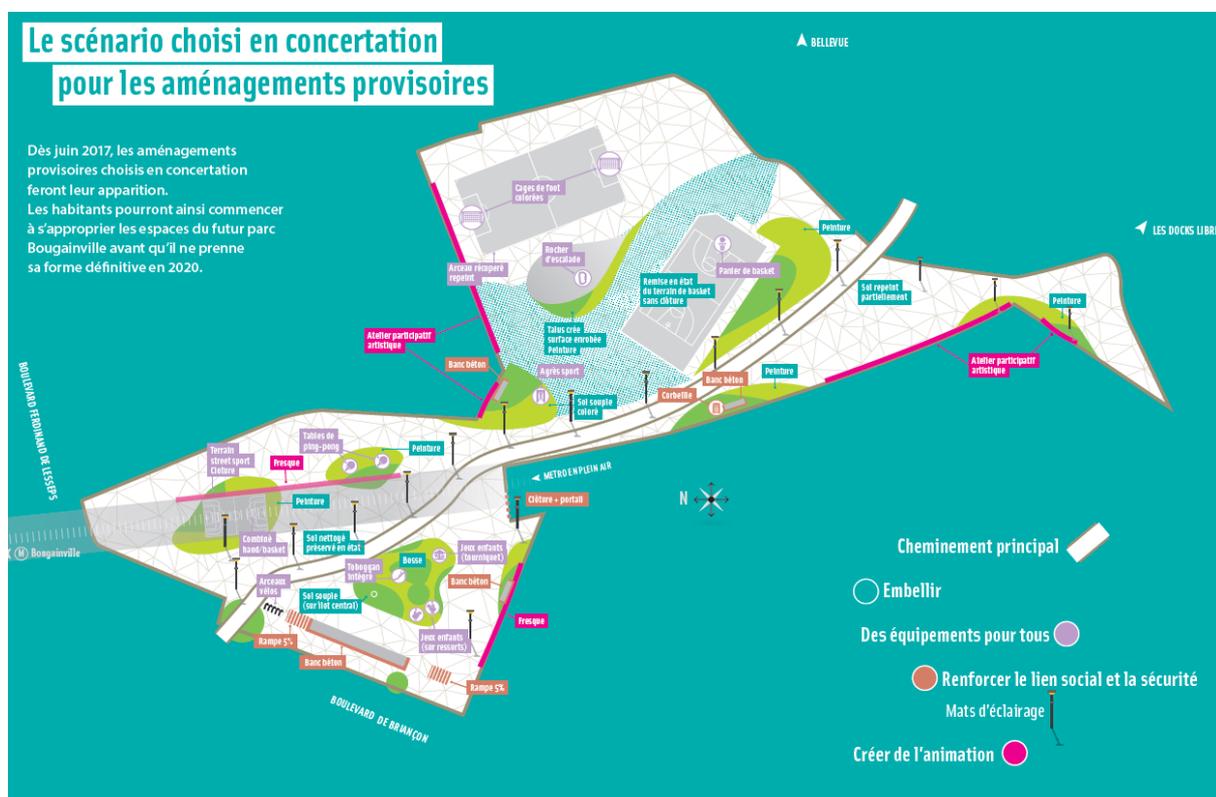
### ➤ Les aménagements provisoires

La concertation a démarré en 2016 par un travail de diagnostic partagé qui a permis aux participants de partager leur perception et leur ressenti du site d'implantation du projet. A partir de ces premiers constats, les participants ont pu échanger sur les principaux enjeux et objectifs attendus des aménagements provisoires, puis ils ont fait des propositions concernant les types d'aménagements souhaités.

Les échanges ont permis de faire ressortir plusieurs sortes d'équipements et d'aménagements qui correspondant aux besoins et attentes des participants.

A l'issue des premiers ateliers, un scénario d'aménagement a été établi. L'EPAEM a ensuite engagé une équipe de concepteurs pour traduire ce scénario en plan d'aménagement, qui a été rediscuté et approuvé par les participants lors d'un forum public organisé en juillet 2017.

Des lors, que s'est-il passé ? Euromed a finalisé les détails techniques du projet, puis lancer une consultation d'entreprises pour la réalisation des aménagements. Aujourd'hui les travaux ont démarré et les aménagements doivent être livrés en juillet. Il est prévu dans la foulée d'avoir un petit temps festif inaugural, en lien avec les associations du quartier qui sera organisé à la mi-juillet.



### ➤ **Les ateliers de pré-programmation du Parc Bougainville définitif**

La concertation 2016 a permis aussi d'aborder le projet d'aménagement du futur Parc Bougainville (définitif) et de faire émerger un certain nombre d'enjeux urbains, paysagers et d'usages. Le travail en ateliers a permis d'approfondir ces enjeux et d'élaborer un pré-programme présenté succinctement en séance (liste non exhaustive).

### **Les grands principes / Ambiances du parc**

**Ramener la nature en ville, sous toutes ses formes :** *une attente très forte de végétalisation (fleurs, arbres en tous genres, ombrage important)*

**Désenclaver le canal en l'intégrant pleinement au parc :** *une mise en valeur des berges, une infrastructure qui peut accueillir des usages à proximité, des franchissements par-dessus le canal pour circuler librement.*

**Retrouver un contact physique et visuel avec le ruisseau des Aygaldes :** *mise en scène d'un élément patrimonial, paysager et identitaire du site.*

**Mettre en valeur les différents niveaux de terrain, se servir de la topographie :** *dégager des points de vue, des perspectives et utiliser le relief pour organiser des ambiances et des usages différents*

**Se sentir dépaysé, susciter la surprise :** *un parc à l'aspect « sauvage » qui n'est pas uniforme ni dans sa forme ni dans ses activités, des aménagements innovants, fantaisistes et ludiques*

### **Quelques recommandations issues des ateliers sur les « Ambiances du parc »**

- Une présence forte du végétal, au-delà des limites du parc (continuité de traitement sur les rues adjacentes)
- Des formes et des ambiances différentes, pas un parc trop uniforme
- Des espaces très ouverts et des lieux plus intimistes, champêtres
- Des plantations variées (arbres, pelouses, bosquets...) qui permettent des usages, des plaisirs différents
- Des aménagements qui mettent en valeur l'identité méditerranéenne (essences locales, restanques, fleurs, plantes aromatiques...)
- Prendre en compte les contraintes de gestion et les enjeux de sécurité (bonne visibilité visuelle, pas de masses végétales trop opaques)

### **Les grands principes / Activités du parc**

**Des aménagements conviviaux :** *pour favoriser la rencontre, le lien social et intergénérationnel*

**Un parc qui rapproche les différents secteurs du quartier :** *un vecteur de lien social et territorial, des espaces de partage pour susciter la rencontre*

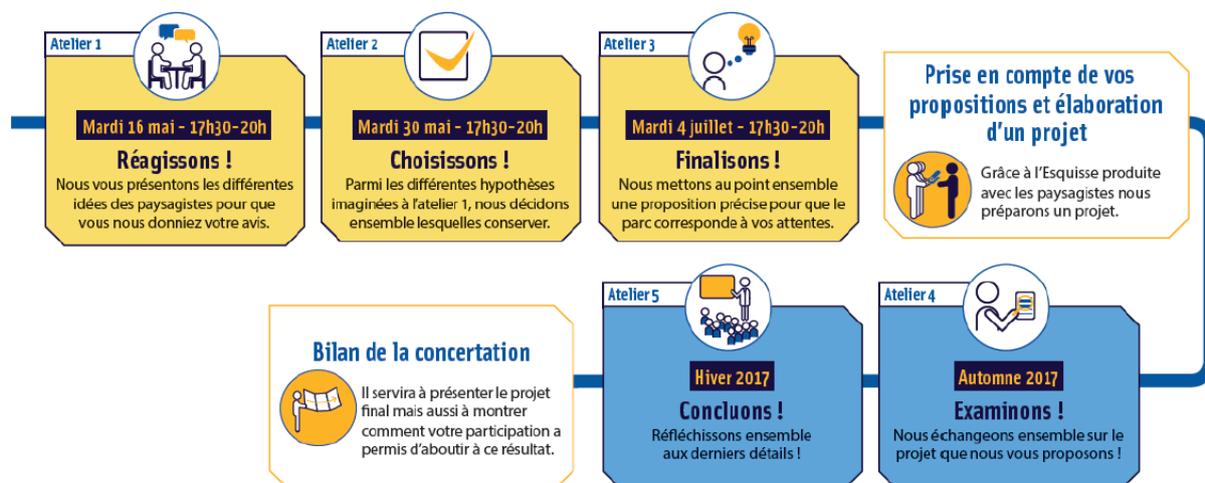
**Un lieu de vie et de détente, nouvel espace central au cœur du quartier :** *un parc qui se prête à l'organisation de petits événements festifs et conviviaux*

**Un parc dans lequel se croisent des publics différents,** où chacun à sa place : *des lieux animés et variés qui proposent différentes activités*

**Un parc contemporain, qui est adapté aux habitudes et besoins des citoyens :** *des aménagements pour les activités douces et le vélo, des lieux connectés, des loisirs urbains novateurs et créatifs*



## La deuxième phase de concertation 2017



## Questions / Remarques des participants

### ➤ Concernant le processus de concertation

Question : Pourquoi est-ce que l'équipe des paysagistes qui réalisera les aménagements du parc n'a pas été retenue sur une proposition déjà dessinée ?

Réponse : Il a été décidé de choisir une méthode de travail plutôt qu'une image, pour s'assurer que l'équipe choisie soit capable de co-concevoir le projet. Cela permet de ne pas figer le projet autour d'une « belle image » mais bien de concevoir le parc avec l'ensemble des acteurs et notamment les futurs usagers.

### ➤ Concernant la nature des équipements proposés

Questions : Le terrain de foot proposé dans les aménagements provisoires sera-t-il de type city stade ? Quel est le revêtement de sol prévu ? Le club de foot de la Cité Félix Pyat a-t-il été concerté ? Il eut été pertinent de faire un projet en lien avec ce club.

Réponse : Le Club de foot n'a pas été spécifiquement associé à la réflexion, il ne s'agit pas d'un terrain de foot à proprement parlé (pas aux dimensions réglementaires) mais plus d'un espace en revêtement stabilisé aménagé avec des cages fixes, pour que les jeunes puissent « taper dans le ballon ». En plus de cet espace, il y a effectivement un terrain de city stade qui est aménagé sous l'infrastructure du métro et qui sera équipé de panneaux de basket. Il y a donc deux espaces différents pour les jeux de ballons : le city stade et l'espace aménagé aux pieds de la cité Bellevue.

Remarque : Merci de bien penser à implanter des poubelles dans le cadre de ce projet. Il faudrait aussi qu'elles soient régulièrement ramassées.

➤ **Concernant la pollution**

Question : La présentation fait état d'une importante pollution du site, niveau qui justifie notamment le confinement des sols et le fait de ne pas planter d'arbres en pleine terre dans le cadre des aménagements provisoires. Face à ce risque pollution, quelles sont les réflexions menées par Euromed d'ici la conception du parc définitif pour protéger notamment le ruisseau des Aygalades ?

Réponse : De nouvelles études sont réalisées par un bureau spécialisé, l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE), qui va apporter des éclairages complémentaires sur la pollution du ruisseau des Aygalades et sur les modalités possibles de traitement des eaux du ruisseau. Ils vont effectuer des prélèvements sur toute la longueur du ruisseau. Sur le périmètre du parc, l'objectif est de maîtriser et supprimer dans un premier temps les rejets d'eaux et eaux usées (sauvages). Il y aura ensuite dans un second temps un travail à effectuer sur la partie amont, au nord. Cela se fera dans le cadre du projet de parc des Aygalades qui prolongera le parc Bougainville vers le Nord.

➤ **Concernant les enjeux d'accessibilité**

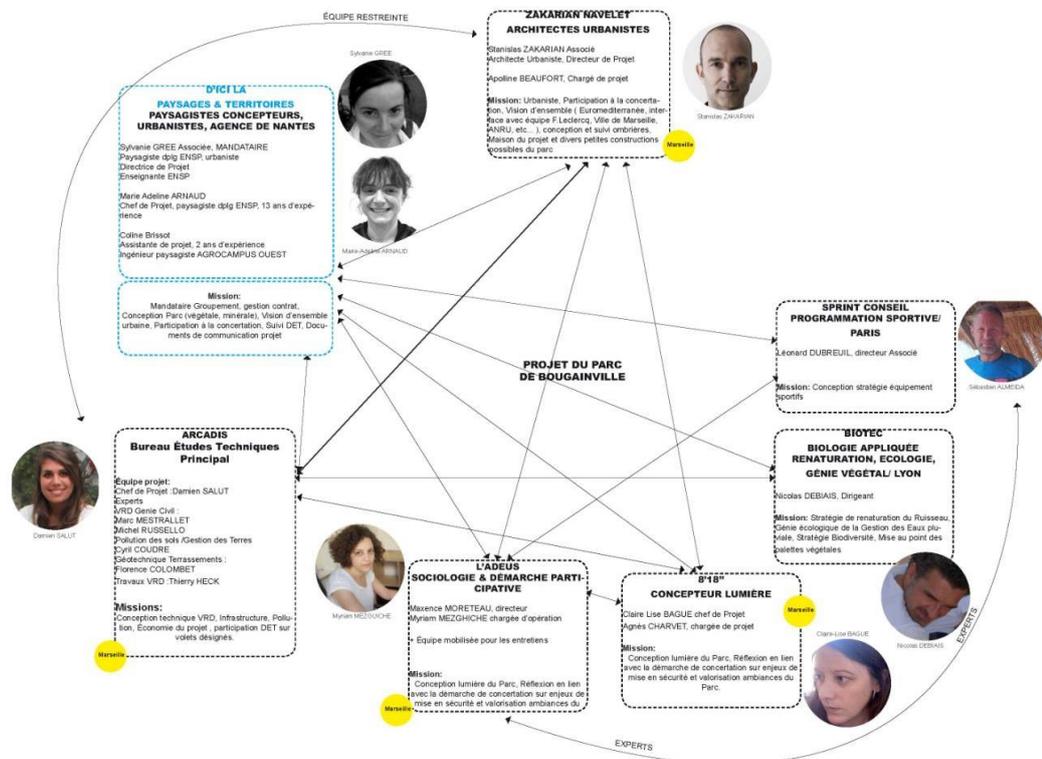
Question : Avez-vous bien pris en compte les enjeux d'accessibilité des aménagements provisoires depuis la cité Bellevue ? Les habitants sont les premiers intéressés par ce projet, il faudrait vraiment que cela représente une avancée pour le quartier ?

Réponse : Le parti-pris d'aménagement répond bien à cet enjeu. L'objectif est d'accompagner les cheminements entre la cité Bellevue et la station de métro Bougainville pour apporter du confort. Il s'agit également de favoriser les usages sur l'ensemble de ce parcours, en implantant de petits équipements à vocation sportive et de rencontre.

# Présentation de l'équipe sélectionnée

## ➤ Composition et organisation de l'équipe

L'équipe de Maîtrise d'Œuvre est composée d'un paysagiste mandataire (Agence « D'ici là »), d'un architecte urbaniste (Zakarian-Navelet) d'un bureau d'études technique (Arcadis), mais aussi d'experts mobilisés sur des sujets plus spécifiques : écologue spécialisé en renaturation du cours d'eau (Biotec) programmation sportive (Sprint Conseil), sociologue (Adeus), concepteur lumière (8'18'').



Les **paysagistes, mandataire** du groupement, entretiennent des relations avec l'ensemble des partenaires du projet. Ils organisent le travail de l'équipe. Le paysagiste (mandataire) reste l'interlocuteur principal tout au long des études, et du chantier.

Les **architectes urbanistes** (Zakarian) ont en charge les enjeux d'insertion urbaine du projet, qui touchent aux opérations alentours (limites, clôtures, interfaces, constructions à venir, prescription architecturale...).

Le **sociologue** (Adeus) participe aux ateliers de concertation. Il réalise des entretiens ciblés complémentaires, ou micro ateliers avec des populations identifiées non ou peu représentées dans la concertation globale. Il accompagne également le projet jusqu'à sa livraison, dans le cadre d'animation de chantier ou d'éventuels projets participatifs.

Le **bureau d'étude technique** (Arcadis) a en charge les études techniques relatives à la mise en œuvre du projet (dimensionnement des ouvrages de canal, des réseaux, de la dépollution du site...).

Le **bureau d'études en charge du génie écologique et de la renaturation** (Biotec) a en charge la conception et la mise en œuvre de la restauration du cours d'eau (apports de minéraux, végétaux...)

Le **programmiste sport** (Sprint Conseil) est mobilisé comme expert dans le cadre de la concertation pour aider les paysagistes dans le choix des équipements de sport et de loisir les plus adaptés aux contraintes de site et aux attentes des futurs usagers.

Le **concepteur lumière** (8'18'') a en charge les études et la mise en oeuvre du projet d'éclairage et de mise en lumière du parc, des équipements et des ouvrages d'art (canal, métro).

➤ **Présentation d'autres projets déjà réalisés par l'équipe**

Sylvanie Grée, paysagiste (Agence D'ici là) présente quelques illustrations de parc réalisés sur d'autres territoires. Elle montre aux participants des photos du parc « Du temps des cerises », localisé à Saint-Denis, dont le traitement paysagé et fonctionnel fait écho aux réflexions (intentions) que souhaite approfondir l'équipe dans le cadre du projet de parc Bougainville :



## *Le parc du Temps des cerises*

Un espace à usages multiples conçu par l'agence D'ici là à Saint-Denis sur une superficie d'un hectare.

Coût : 3,3 M€ dont 700 000 € pour la halle.



**Le contexte :** Il s'agit d'un ancien site industriel du nord de Paris, sur la commune de Saint-Denis. Les photos ont été prises à la livraison du parc mais historiquement c'était un site très marqué sur lequel il y avait notamment des gazomètres.

**Mise en valeurs d'un espace contraint :** le parc du temps des cerises a une superficie de 11 000 m<sup>2</sup>, soit seulement un hectare (par comparaison, le parc Bougainville fera 4 hectares). Il se situe dans le nouveau quartier Landy-Pleyel, qui voit passer quotidiennement des usagers très différents les uns des autres. Tout urbain qu'il soit, le parc se présente donc en paysage champêtre avec un sol à différents niveaux. Aménagée en contrebas d'une rue, la prairie y est accessible par des gradins, qui n'invitent pas seulement à s'asseoir. Ils font aussi obstacle aux deux-roues. Le parc du Temps des Cerises est en effet sans clôture. Etiré le long de cette même rue, il y est tout juste bordé par un alignement d'arbres, des cerisiers.

**Création d'un lieu multi-usages :** malgré une surface peu importante, ce parc cherche à concilier des usages très différents, sachant qu'il doit répondre à la fois aux attentes des habitants du quartier et aux usagers salariés du quartier, très nombreux dans cette zone. Le parti-pris de conception permet de tirer profit au maximum du site. La forme du parc permet d'avoir une programmation variée qui prend place autour d'une prairie centrale, dédiée à des usages libres : terrain de pétanque, jardin sauvage thématique, piste de jogging, aire de jeux pour enfants, tables de ping-pong. Sur ce petit espace d'un hectare, on peut donc s'adonner à de nombreuses activités, se promener, se reposer, jouer... sans que cela ne contraigne les usagers quant à leur utilisation du site.

Par ailleurs, un vaste **plateau sportif** est intégré au parc : une halle en bois au toit translucide de plus de 11 mètres de haut, abrite terrains de foot et de basket. Cet équipement multi-usages peut également servir de lieu pour organiser des évènements festifs.

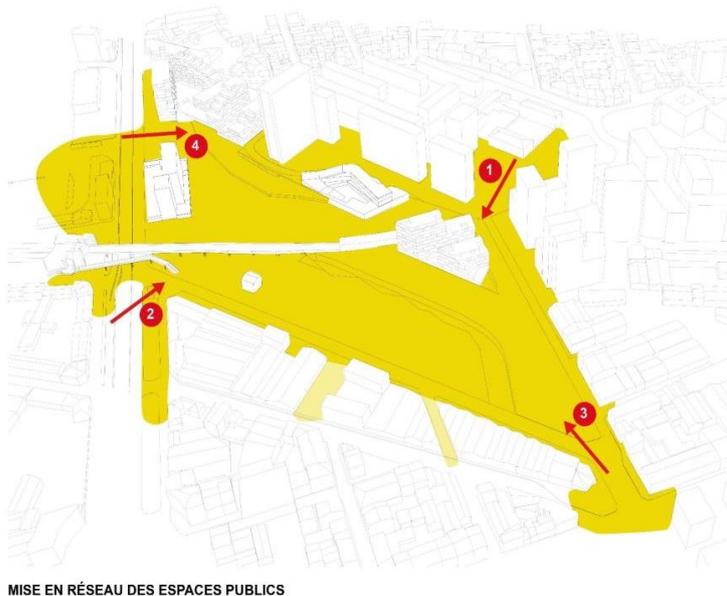
Enfin, d'un point de vue **environnemental et écologique**, le parc intègre des bassins de rétention naturels, plantés de roseaux, de graminées et autres végétaux de milieux humides, qui permettent une gestion de l'eau sans rejets, respectueuse de l'environnement. Au niveau paysager, cela permet également de juxtaposer des ambiances différentes : ce jardin frais creusé dans la noue côtoie des sous-bois de bouleaux, des bosquets, et délimite également l'espace de la prairie centrale.

## **Présentations des premières intentions d'aménagement du Parc Bougainville**

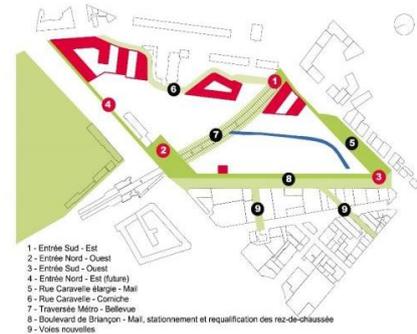
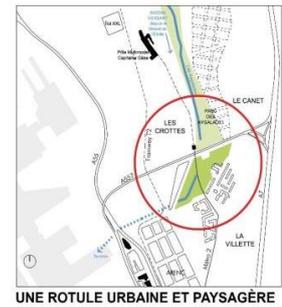
---

Sylvanie Grée présente ensuite les premières réflexions de l'équipe, en précisant qu'il s'agit d'un travail en cours qui devra se nourrir de la concertation, rien n'étant arrêté à ce jour. Il faut donc plutôt considérer ces éléments de présentation comme des éléments de compréhension du site qui viendront nourrir les échanges lors des prochains ateliers.

➤ **Parti-pris urbain, un parc qui connecte les quartiers**



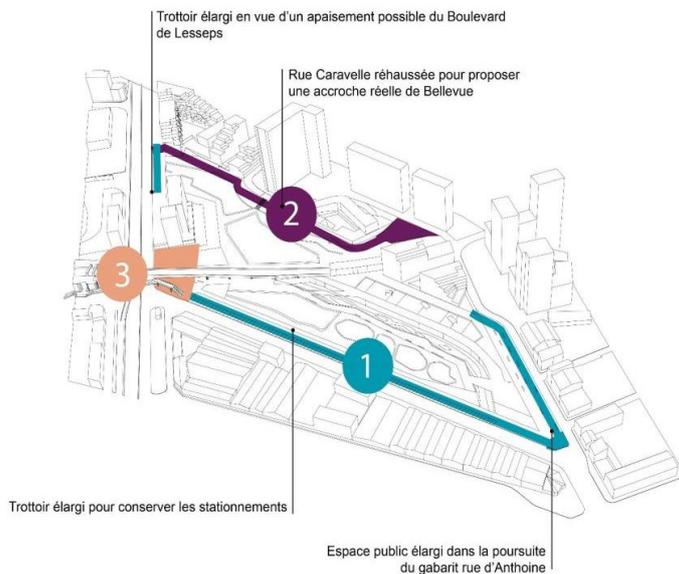
MISE EN RÉSEAU DES ESPACES PUBLICS



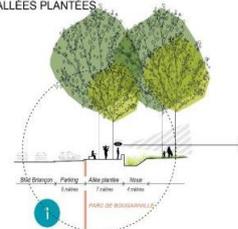
**Travailler sur un périmètre élargi :** Inclure les constructions situées autour du parc dans la réflexion afin de créer des liens. Les entités urbaines voisines du parc fonctionnent aujourd'hui en îlots morcelés et indépendants. L'objectif est que le parc et ses limites établissent une mise en réseau dynamique des espaces publics environnants.

**Créer des liens :** L'angle Salengro/Briançon est élargi dégageant une des entrées du parc et annonçant un mail sur la rue Caravelle requalifiée. Au nord, la station de métro Bougainville annonce le parc des Ayalades. La rue Caravelle devient une corniche vers le parc assurant à la fois le rôle de limite et de connexion. Elle rejoint l'ouvrage du métro où elle donne de plain-pied sur le parc.

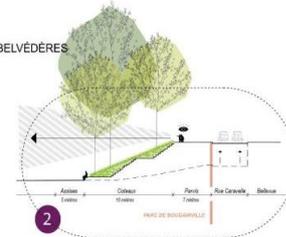
**ARTICULATIONS DOUCES AVEC LES ESPACES PUBLICS**



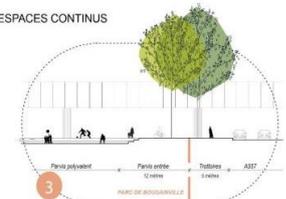
DES ALLÉES PLANTÉES



DES BELVÈDÈRES



DES ESPACES CONTINUS



## Proposer des accès lisibles : 4 entrées principales pour le parc Bougainville.

1. **Sud-est** : l'esplanade de Bellevue et des Docks Libres ;
2. **Nord-ouest** : l'angle du boulevard de Lesseps et du boulevard de Briançon : concentration de lieux de rencontre (boulodrome, école...);
3. **Sud-ouest** : le carrefour formé par la rue d'Anthoine, l'avenue Salengro et le boulevard de Briançon : outre la perspective qu'il construit avec les tours d'Arenc, la concentration de commerces et le passage du futur tramway en font un lieu de polarité ;
4. **Nord-est** : L'entrée dans le parc des Aygalades : traverser, aller d'un parc à l'autre depuis le boulevard de Lesseps.

### ➤ Les grands enjeux qui guident la réflexion

#### 1. DES ATTENTES SOCIALES & URBAINES



DEVENIR UNE ROTULE  
URBAINE & PAYSAGÈRE  
A L'ÉCHELLE  
MÉTROPOLITAINE



DÉCLOISONNER  
& TISSER DU LIEN  
A L'ÉCHELLE LOCALE

#### 2. TRANSFORMER UN TERRITOIRE INERTE EN PARC FERTILE



INTRODUIRE  
LA BIODIVERSITÉ  
EN VILLE



VALORISER  
LA PRÉSENCE  
DE L'EAU



INTÉGRER  
L'INFRASTRUCTURE  
DU MÉTRO

CONSTRUIRE  
LES RIVES DU PARC

#### 3. UNE DÉMARCHÉ PRAGMATIQUE



S'ADAPTER  
AU FONCIER



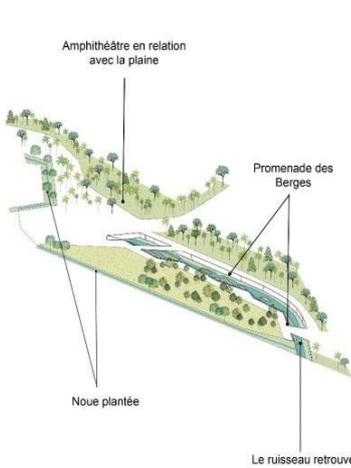
S'ORGANISER  
AVEC LES ACTEURS  
URBAINS & LOCAUX

CONCERTER  
LES HABITANTS

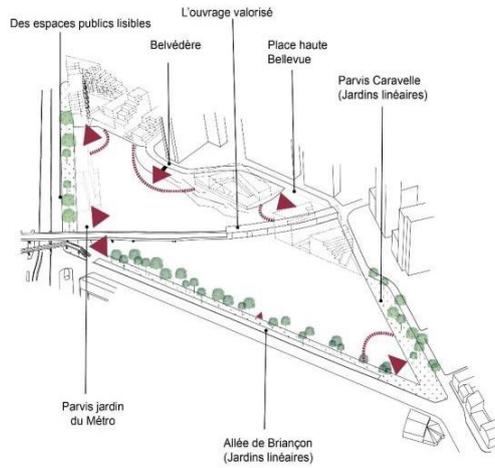
CO-CONCEVOIR &  
CO-CONSTRUIRE

➤ **Les ambitions pour le parc**

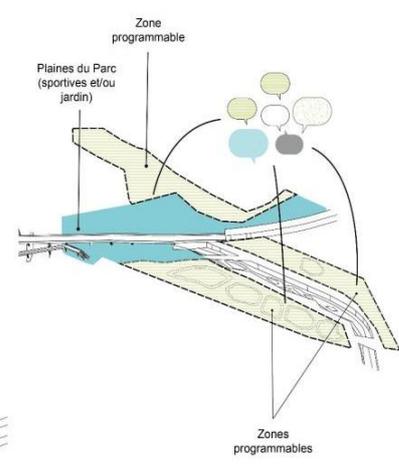
**1. CONSTITUER UN PARC A PARTIR DE LA GESTION DE L'EAU DU RUISSEAU, DE L'OUVRAGE**



**2. ARTICULER LES ESPACES PUBLICS**



**3. PROGRAMMER DES USAGES LIBRES ET DES USAGES DEDIES**



➤ **Les fondamentaux**

**Transformer le canal en ruisseau et renforcer la présence de l'eau**

- 1-Retrouver le Ruisseau** par un travail réel de renaturation qui préfigure le futur Parc des Aygalades et permet de conserver des accès maîtrisés au ruisseau.
- 2-Une gestion des eaux pluviales du parc** mais aussi des futures constructions pour utiliser l'eau de pluie et la rendre visible (pas dans des tuyaux) dans les aménagements paysagés du parc.
- 3-La présence de jeux d'eau sous différentes formes** permettant aux usagers de se rafraîchir à loisir.

**1. RETROUVER LE RUISSEAU**



**2. UNE GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES**

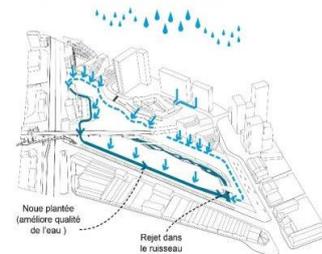
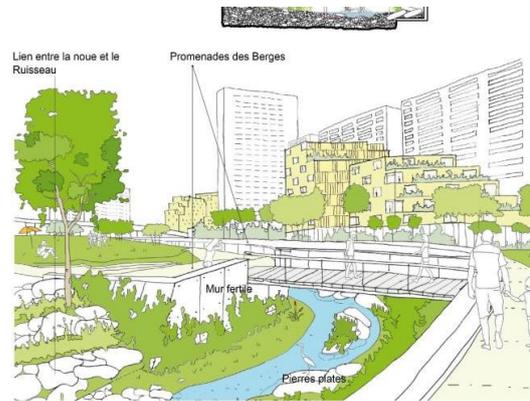


**3. PRÉSENCE DE JEUX D'EAUX**

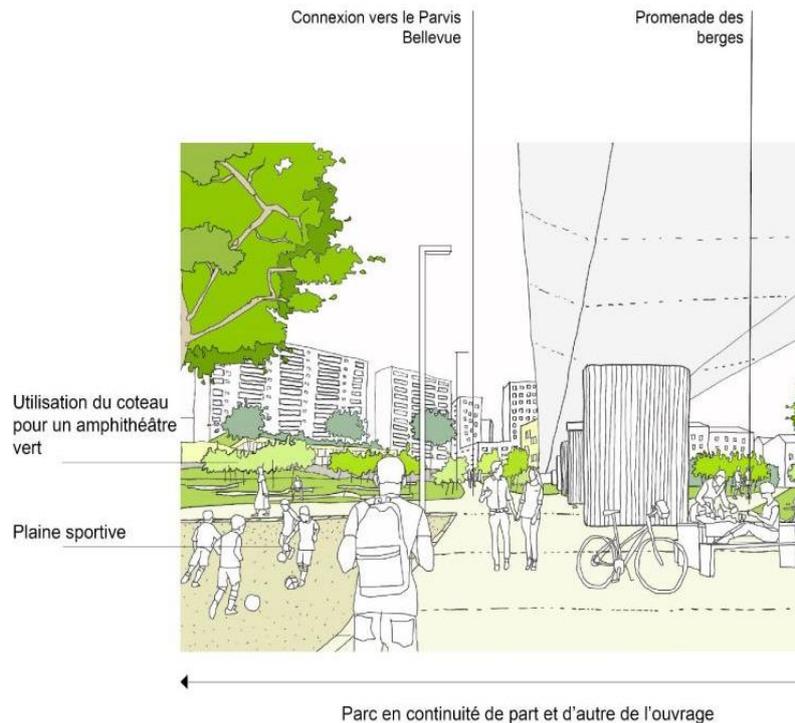


MARSEILLE PARC BOUGAINVILLE

NATURE(S) MÉTROPOLITAINES



## Transformer l'infrastructure du métro en monument



L'infrastructure du métro a été construite dans les années 80. Elle n'est ni ordinaire ni exceptionnelle. Il ne s'agit pas ici de « masquer » l'ouvrage, mais de lui donner un statut de « monument » en le mettant en valeur par une lumière, un habillage... Le mettre en scène :

13

- En pensant les vues depuis le sol (piéton), depuis les logements (habitants), mais également depuis le métro (visiteurs métropolitains et usagers) ;
- En créant des espaces aménagés sous le viaduc pour le rendre appropriable. L'objectif est de dessiner un espace ample, aux perspectives étendues de part et d'autre de l'ouvrage, assurant une circulation fluide des passants. Le nettoyage et la mise en lumière de l'ouvrage contribueront à son intégration au parc

### Proposer des espaces plantés variés pour favoriser la biodiversité

1. Un parti pris végétal fort et très présent sur le site ;
2. Concernant les ambiances plantées, **des palettes végétales diversifiées** qui seront choisies avec l'expert écologue et les participants de la concertation ;
3. Des végétations favorisant la **biodiversité positive à l'échelle du parc**, et notamment sur la rive ouest du ruisseau ;
4. Des **essences issues du bassin Méditerranéen**. En tout état de cause, les palettes végétales proposées devront être adaptées à un arrosage restreint.

### Proposer des mobiliers intégrés, confortables et robustes

1. le meilleur gage d'intégration de l'aménagement est la **sobriété et la pérennité**. Ainsi, l'ensemble du **meubler est conçu de manière simple et robuste** ;

2. Il s'agira de mettre au point un vocabulaire de bancs épais, de tables, assises, ombrières qui pourra ensuite être décliné selon plusieurs thématiques ;

3. **Des propositions également ludiques**, parfois abstraites, mais qui pourront faire référence au contexte local (pierres plates par exemple). Ces formes abstraites permettent tant un usage ludique qu'une installation au soleil.

### Des revêtements simples et élégants

1. **Un parti pris simple et pragmatique** constituant l'identité du parc ;

2. **Deux types de matériaux** (l'un béton, coulé ou en pavage, l'autre en stabilisé) qui pourraient composer l'armature du parc. Le principe étant toujours d'assurer une robustesse et une simplicité de gestion ;

3. Des matériaux qui assurent **une lisibilité des espaces**, notamment des espaces de connexion ;

4. Une utilisation restreinte du béton pour **limiter l'imperméabilisation des sols** ;

5. Recycler les sols et matériaux de site, si l'occasion se présente.

#### **DES ESPACES PLANTÉS VARIÉS : Un engagement de Biodiversité**

##### 1. ESPACES ARBORÉS STRUCTURANTS



##### 2. ESPACES RÉVERSIBLES



##### 3. JARDINS THÉMATIQUES



##### 4. ESPACES DE BIODIVERSITÉ



#### **DES MOBILIERS CONFORTABLES, ROBUSTES, INTÉGRÉS & LUDIQUES**



#### **REVETEMENTS : UN VOCABULAIRE SIMPLE & ELEGANT**



### Une programmation flexible à concevoir en concertation

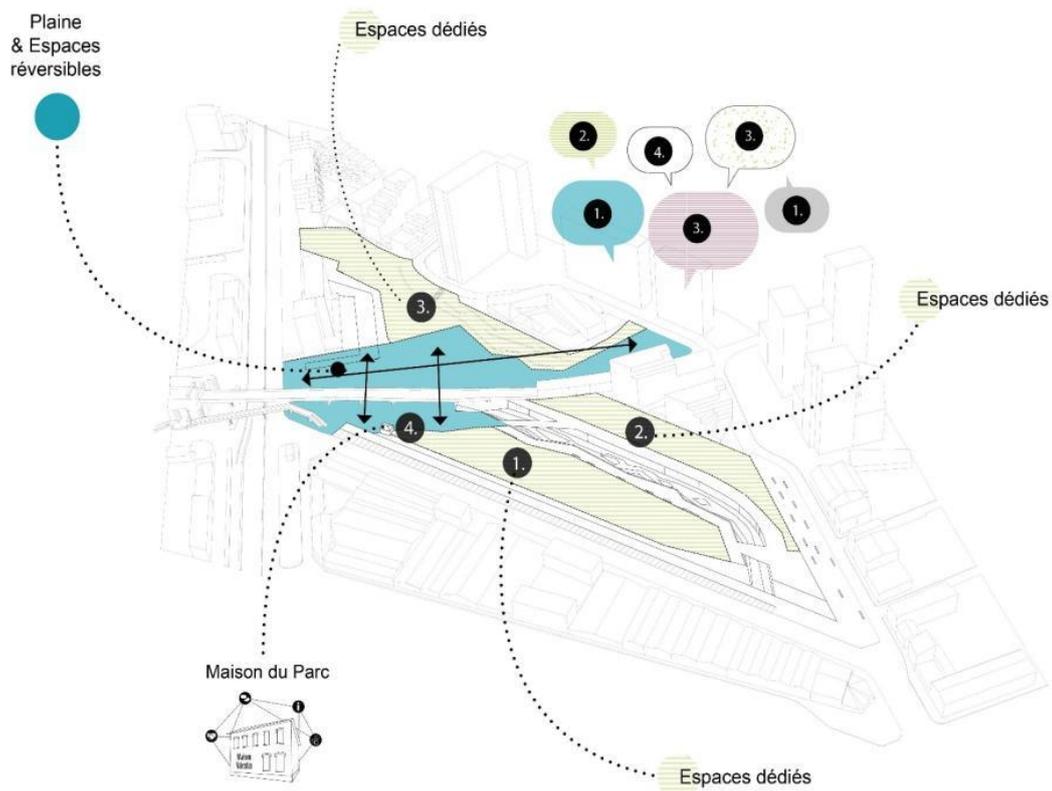
1. **Coexister, partager** ce qui devient le lieu de rencontre du quartier

2. **Mise en partage des lieux** : avoir accès à de vastes espaces, dans lesquels s'installent les usages et la liberté d'expression. Le parc est le lieu de partage et de citoyenneté qui permet de vivre ensemble.

3. **Des espaces réversibles** : une programmation qui peut être évolutive au cours du temps ;

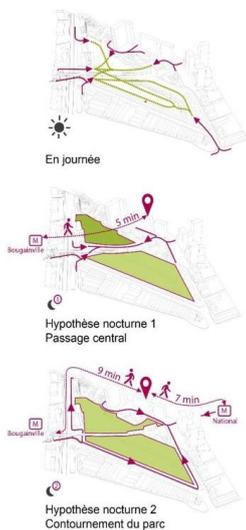
4. **Un espace central polyvalent en cœur de parc** : la plaine centrale, qui garantit une transparence et une ouverture de part et d'autre de l'ouvrage et vers le quartier Bellevue ;

5. **Des espaces dédiés à définir** (jardins thématiques, parcours et jardins pédagogiques, aires de jeux, équipements sportifs, guinguettes...)



**Premiers questionnements à approfondir lors du prochain atelier**

**PRINCIPES D'OUVERTURES & DE FERMETURES ?**



**PROGRAMMATIONS DU PARC ?**



**RECYCLAGE DES SOLS & DES MOBILIERS ? JARDINS PARTICIPATIFS ?**



## Questions / Remarques des participants

---

### ➤ Concernant les enjeux de gestion et de sécurité

Remarque : Les deux principaux enjeux que devra surmonter ce futur parc sont la « surveillance » et la gestion des déchets. Aujourd'hui cet espace est un lieu d'activités illégales. Soit ça continue et le parc est investi par le deal, soit le futur parc gêne le trafic ce qui ne fera que déplacer le problème ailleurs dans le quartier.

Remarque : Je constate ces deux dernières années, et c'est un phénomène croissant, qu'il y a une présence significative de dépôts sauvages sur le site du futur parc et aux abords. Il y aura un vrai effort de surveillance à mettre en place pour que le lieu ne soit pas rapidement dégradé. C'est un enjeu crucial pour le devenir du parc : comment faire respecter les aménagements livrés ?

### ➤ Concernant les futures constructions autour du parc

Remarque : vous mentionnez de nouveau les constructions qui prendront place autour du parc, je ne sais pas si tout le monde se représente bien la surface. Pour moi, il est vraiment important d'afficher une opposition ferme sur ce sujet, j'espère que l'on pourra en discuter car l'effet de ces constructions peut être désastreux.

Remarque : Il faut absolument que le parc fasse la transition avec la cité Bellevue. Je regrette d'ailleurs que cela ne soit pas accompagné d'un vrai projet de réhabilitation du quartier. En l'état, le projet n'intègre pas assez la Cité Bellevue. Les constructions vont complètement cloisonner.

Remarque : Je trouve qu'il y a trop de bétonnage qui accompagne le parc, c'est dommage toutes ces constructions parce que ça atténue les aspects positifs du projet.

Remarque : Je note que la nouvelle école est volontairement éloignée de la cité Bellevue. Pourquoi ce repositionnement ? S'il faut un nouvel équipement, et sachant pourtant qu'il y en a beaucoup déjà dans le quartier y compris en prévision, j'ose espérer que c'est bien dans l'idée de faciliter le lien social. Cette relocalisation laisse planer beaucoup des doutes sur les intentions.

Remarque : Alors que l'on parle de mixité sociale, le repositionnement de l'école est une drôle d'idée qui va produire un effet inverse.

Réponse : La demande émane de la ville de Marseille. C'est vrai qu'il y a beaucoup d'établissements scolaires dans le secteur mais il y a également de nombreux projets immobiliers, à proximité directe (Docks Libres) ou indirecte. Le service compétent a donc exprimé ce besoin et souhaite que l'on envisage l'implantation d'un nouveau groupe scolaire (taille approximative de 8/10 classes) le long de la rue Caravelle, face aux Docks Libres. Nous intégrons donc tel que demandé cet élément de programme dans notre réflexion.

Remarque : La demande de la Ville (concernant le positionnement de l'école) bouleverse le projet d'ensemble puisque cela implique de construire devant la Cité Bellevue. C'est une éventualité que

nous avons refusé en concertation préalable. Il me paraît inconcevable de construire juste aux pieds de la cité Bellevue des immeubles de plusieurs étages. En plus ça va cacher la vue depuis les logements. Pour le parc, c'est un vrai problème et ça va à l'encontre des principes d'ouverture, de transparence et de perméabilité qui sont prônés depuis le début.

➤ **Concernant le parti-pris de conception**

Question / remarque : Le parallèle que vous faites avec ce parc de Saint-Denis ne me semble pas pertinent, car c'est un espace marqué par une forte gentrification. Sauf si vous prévoyez de faire la même chose pour notre quartier, ce que je n'espère pas, vous allez devoir gérer des problèmes d'une toute autre dimension. Dans ce contexte, est-ce que vous pensez vraiment pouvoir tenir l'approche d'un parc ouvert sur l'extérieur ?

Réponse : Dans le cas de Saint-Denis, la maîtrise d'ouvrage avait dès le départ été intéressée par notre approche du sujet. Et pourtant le contexte n'était pas évident. Mais la ville a relevé le pari et aujourd'hui c'est un lieu qui fonctionne très bien.

Nous pensons effectivement qu'il ne faut pas forcément vouloir fermer le parc à tout prix derrière des grilles, qu'il y a d'autres moyens plus esthétiques et vertueux d'empêcher le franchissement tout en responsabilisant les usagers. Par expérience cela ne résoudra pas les problèmes, bien au contraire, ça peut même en complexifier la gestion. C'est donc une première réflexion que l'on amène, et qui va être soumise à l'appréciation des participants.

Remarque : Je pense qu'il faut étudier la question des ouvertures et des fermetures du parc dans une logique de réversibilité. Le fait de pouvoir revenir en arrière si nécessaire sans reprendre complètement les aménagements livrés est un aspect très positif. Ça permet d'envisager toutes les options possibles, y compris celles qui paraissent irréalistes à première vue.

Remarque : Je n'adhère pas du tout à la proposition de rehausser la rue Caravelle. Les habitants vont se retrouver avec une rue devant leurs fenêtres alors qu'aujourd'hui ils donnent sur un espace calme à défaut d'être aménagé. Ça remet en cause le bénéfice du parc, quel est l'intérêt pour les habitants ?

➤ **Mémoire des lieux et patrimoine**

Remarque : C'est intéressant d'approfondir votre approche concernant la réutilisation de l'histoire du lieu, y compris au travers de la récupération des matériaux, chose qui peut être développée avec les jeunes. Je pense qu'il y a un travail à engager dans cette direction, car il ne faut pas oublier l'histoire du quartier. Il serait pertinent de mettre un accent particulier sur la mémoire.

➤ **Concernant la programmation**

Question/remarque : Quels seront les usages du Parc Bougainville qui améliorent réellement la vie des habitants du quartier ? Comment cela peut-il participer à la réduction du taux de chômage ? Il faut bien connaître les besoins de ce territoire, notamment en matière d'équipements sociaux, pour prendre la mesure du challenge. Il serait pertinent de faire un rapprochement avec d'autres besoins,

pourquoi pas un projet lié au parc qui intègre les problématiques économiques et écologiques pour favoriser l'emploi des jeunes notamment.

**Remarque** : je souhaite que ce parc soit porteur d'un projet de sensibilisation à l'environnement et un lieu pédagogique. Ca me paraît essentiel pour accompagner l'approche « renaturation ».

**Remarque** : L'écologie au cœur des quartiers est un enjeu pertinent. Il serait dommage de rater le coche.

**Remarque** : J'espère que des pistes cyclables seront prévues car cela n'intègre pas votre présentation pour l'instant. On en manque cruellement à Marseille, tout particulièrement dans ce secteur.

**Remarque** : Implanter des jeux d'eau, c'est une demande que l'on retrouve à chaque fois, aujourd'hui c'est un incontournable.

**Remarque** : Il faut prévoir des lieux intimes également, car ce n'est pas toujours facile sur nos territoires d'avoir des espaces tranquilles qui se prêtent à la rencontre. Ca peut être une demande de certains habitants. En même temps, il ne faut pas que le parc soit trop sombre et enclavé, donc il y a un équilibre à trouver qui n'est pas facile.

**Remarque** : Les activités économiques c'est un bon moyen pour occuper l'espace et développer de nouveaux usages aux endroits les plus sensibles.